ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Réseau ferroviaire lorrain

Question écrite n° 27947

Texte de la question

M. Stéphane Viry attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique et solidaire au sujet de la situation ferroviaire de Lorraine. En effet, le sillon lorrain se situe dans une position privilégiée en Europe avec deux grands corridors européens nord-sud (corridor mer du Nord-mer Méditerranée) et est-ouest (corridor Atlantique). Cependant, l'axe central ferroviaire et routier est obstrué par une saturation des capacités de mobilités du territoire, notamment aux heures de pointe, en raison des flux de fret en transit. Aussi, la suppression des services TGV Nancy-Metz-Lyon a engendré un report modal du train vers la voiture car la seule alternative est de passer par Strasbourg ou Paris pour rejoindre Lyon et le sud de la France. Pourtant, la loi d'orientation des mobilités a fixé comme priorité de remédier à la saturation des grands nœuds ferroviaires afin de développer le transport ferroviaire des grands pôles urbains. Un programme d'investissement hors Île-de-France est prévu à hauteur de 2,6 milliards d'euros, dont 1,3 milliard financé par l'État. Eu égard à l'importance de l'axe que constitue le sillon lorrain et l'ensemble de ses territoires, il serait bénéfique que le projet de réseau express régional en Lorraine ainsi que l'ouverture ferroviaire sud de la Lorraine (Metz-Nancy-Épinal-Belfort ou Metz-Nancy-Dijon) soient intégrés dans les investissements conformément à la loi d'orientation des mobilités. Face à ces constats, il apparaît que le développement et l'amélioration de ce réseau ferroviaire deviennent une priorité pour le territoire lorrain, qui compte 1,2 million d'habitants. Il lui demande à cet égard si de telles dispositions sont à l'étude et, le cas échéant, quelles autres mesures le Gouvernement entend mettre en œuvre pour y répondre.

Données clés

Auteur : M. Stéphane Viry
Circonscription : Vosges (1re circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 27947
Rubrique : Transports ferroviaires
Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire
Ministère attributaire : Transition écologique et cohésion des territoires

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 31 mars 2020, page 2459
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)